

**ANNONCES DU PREMIER MINISTRE :
L'AD-PA TRES INQUIETE**

Filière prioritaire pour tester les personnes vulnérables, diminution de la durée d'isolement, appel à la prudence et au civisme sans stigmatiser les plus âgés, affirmation de la nécessité de ne pas mettre entre parenthèses la vie sociale, sont autant de déclarations du Premier Ministre qui satisfont l'AD-PA.

L'inquiétude majeure pour l'AD-PA est dans ce que n'a pas dit le Premier Ministre.

En annonçant 2 000 créations de poste on aurait pu croire à un premier geste en faveur de l'aide aux personnes âgées ; il n'en est malheureusement rien.

L'AD-PA alerte donc solennellement les Pouvoirs publics sur la situation extrêmement dégradée de l'accompagnement des personnes âgées vulnérables à domicile et dans les établissements.

En effet les professionnels sont sortis exténués de la crise COVID et de la canicule qu'il ne faut pas oublier. Même après des vacances bien méritées, beaucoup reviennent épuisés, anxieux, quand ce n'est pas désabusés.

La prime et le Ségur de la santé ont été utiles mais les professionnels de la fonction publique territoriale, du secteur privé et tous ceux de l'aide à domicile n'en ont pas à ce jour vu les effets.

La situation est critique.

Dans certains établissements les absences pour maladie, la garde des enfants et les départs de plus en plus nombreux diminuent considérablement les effectifs présents qui sont déjà en nombre notoirement insuffisant.

L'AD-PA demande solennellement au Premier ministre une réaction rapide pour le soutien des équipes par un recrutement massif de psychologues et le renforcement par des emplois aidés et des professionnels formés.

Rappelons que les créations de poste dans le secteur de l'aide aux personnes âgées sont aussi un vecteur majeur de lutte contre le chômage

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées